

ARRÊTÉ

portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2015

Le ministre de la défense,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n° 2005-1215 du 26 septembre 2005 modifié portant dispositions statutaires communes applicables aux corps des attachés d'administration et à certains corps analogues ;
- VU le décret n°2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat ;
- VU le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- VU le décret n° 2014-1553 du 19 décembre 2014 portant diverses dispositions relatives au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat,
- VU l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les pourcentages mentionnés aux articles 26 et 27 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- VU l'avis émis par la commission administrative paritaire centrale compétente à l'égard du corps des attachés d'administration de l'Etat en sa séance du 3 décembre 2015,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au titre de l'année 2015 pour l'accès à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration hors classe, les attachés d'administration hors classe de l'Etat dont les noms suivent :

Monsieur Arnaud (Daniel), office national des anciens combattants et victimes de guerre,
Monsieur Baldy (Alain), direction des ressources humaines du ministère de la défense,
Monsieur Bordarias (Pierre), état-major de l'armée de l'air,
Madame Briand-Barralon (Véronique), direction du service national,
Madame Cayre (Chantal), direction générale de l'armement,
Monsieur Chenot (Gérard), direction des ressources humaines du ministère de la défense,
Monsieur Desvignes (Robert), contrôle budgétaire et comptable ministériels,
Madame Dubois (Anne) née Guerineau, direction générale de l'armement,
Monsieur Geslin (Jacques), direction générale de l'armement,

Madame Lassalle (Mireille) née Chanoz, direction des ressources humaines
du ministère de la défense,
Monsieur le Cavorzin (Gilbert), direction des ressources humaines du
ministère de la défense,
Madame Leroy (Sylvie), sous-direction des bureaux des cabinets,
Madame Mazeau (Josiane), direction du service national,
Madame Montagu (Simone), direction des ressources humaines du ministère
de la défense,
Monsieur Vidalenc (Laurent), office national des anciens combattants et
victimes de guerre.

Article 2 : Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense est chargé de
l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 DEC. 2015
Le ministre de la défense


Pour le ministre et par délégation
Par empêchement du directeur des ressources humaines
du ministère de la défense
L'administrateur civil hors classe Marc TRÉGLIA
Chef du service des ressources humaines civiles